



**PROCES VERBAL
2026-04-01**

**CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 1^{ER} AVRIL 2026**

Date de convocation : 26 mars 2026

Nombre de conseillers en exercice : onze

Présents : M. S. CLEMENT, M. V. CUBAUD, Mme M. LAFARGE, M. J. LAURENT, M. P. LAURENT, Mme P. LEROUX, M. J.C. NAUDON, Mme N. TRAPATEAU, M. F.X. TRIJEAUD,

Absentes excusées : Mme A. QUENTIN et Mme G. MANETTI

Pouvoir : Mme A. QUENTIN donne pouvoir à M. F.X. TRIJEAUD et Mme G. MANETTI donne pouvoir à Mme N. TRAPATEAU

Secrétaire de séance : M. LAURENT P.

Début de séance : 20h30

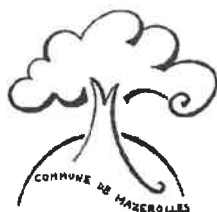
A l'unanimité des membres présents :

- Le retrait de l'ordre du jour de l'approbation du PV du 25/03 a été accepté (nous sommes toujours en attente des retours des personnes contactées pour valider leur présence au sein du CCID)

1. Approbation du Compte Financier Unique 2025
2. Affectation du résultat 2025
3. Vote des taux d'imposition 2026
4. Préparation du budget primitif 2026
5. Questions diverses.

ELECTION DU/DE LA SECRETAIRE DE SEANCE

A l'unanimité des membres présents, Mr Patrice LAURENT a été désigné en qualité de secrétaire de séance par le conseil municipal.



1 – APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

Le compte financier unique (C.F.U.) est sous la responsabilité du Maire.

Présentation succincte des comptes de 2025

	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>
BUDGET FONCTIONNEMENT VOTE 2025	465 152,05 €	465 152,05 €
Réalisé	329 650,70 €	260 276,79 €
<i>Résultat excédentaire 2025</i>		<i>69 373,91 €</i>
BUDGET INVESTISSEMENT VOTE 2025	345 120,12 €	345 120,12 €
Réalisé	177 792,64 €	133 486,12 €
<i>Résultat excédentaire 2025</i>		<i>44 306,52 €</i>

Monsieur le Maire sort de la salle afin que les membres du conseil procèdent au vote.

A l'unanimité des membres du conseil présents, le CFU 2025 est approuvé.

2 – AFFECTATION DU RESULTAT 2025

- ✓ Couverture du besoin de financement de SI (T au 1068, budget 2026) 49 312,93 €
- ✓ Affectation complémentaire au 1068 Néant
- ✓ Report au 001- budget 2026 15 281,58 €
- ✓ Report au 002 - budget 2026 176 080,52 €

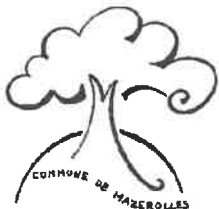
A l'unanimité des membres du conseil présents, l'affectation du résultat 2025 est approuvé.

3 – VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2026

Les taux restent inchangés, soit :

- ✓ Taxe foncière sur les propriétés bâties : 40,53 %
- ✓ Taxe foncière sur les propriétés non-bâties : 87,11 %
- ✓ Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 14,33 %
- ✓ Cotisation foncière des entreprises (CFE) : 20,70%

A l'unanimité des membres du conseil présents, les taux d'imposition 2026 sont approuvés.



4 – PREPARATION DU BUDGET PRIMITIF 2026

Dans le cadre de la préparation du budget primitif 2026, plusieurs points sont abordés sur la partie dépenses / investissement notamment afin de décider des orientations budgétaires. Les points seront développés lors de la commission des finances qui se réunira le 9 avril 2026.

5 – QUESTIONS DIVERSES

- **Visite des bâtiments :** Tous les conseillers ont fait le tour des bâtiments communaux.
- **Subventions :** L'association Mazerolles Environnement remercie le conseil de leur avoir octroyé une subvention lors des derniers conseils.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22h10.
Prochain Conseil Municipal le 13 avril 2026.

Le secrétaire de séance
Patrice LAURENT

Le Maire
Jean-Christophe NAUDON